

Dégraissant désinfectant pour matériel et locaux à déchets.

S'utilise pour le nettoyage des vides-ordures, conteneurs, poubelles, locaux techniques, gaines vo, camions et bennes à ordures.

Agréablement parfumé au pin, il laisse une odeur fraîche après le nettoyage. Bactéricide. Levuricide. Fongicide. Virucide. (voir au verso pour plus de détail).

# Mode d'emploi

S'utilise par pulvérisation, trempage et haute pression.

Dilution: de 0.5 à 3 %.

Désinfection : se référer aux normes ci-aux normes ci-après selon l'action désinfectante souhaitée.

Brosser éventuellement. Rincer à l'eau claire.

## Conditionnements

- Emballage : carton de 4 bidons de 5L.

## Données techniques

- Aspect : liquide limpide jaune pâle

- pH: 10,4 - 11,4 - Densité: 0,99 - 1,01

## **Précautions**

Éviter les projections oculaires et le contact avec l'épiderme.

Stocker à l'abri du gel.

Ne pas utiliser en association avec des produits oxydants (eau de Javel) ou des détergents anioniques (shampooings vaisselle, savons).

Dangereux. Respecter les précautions d'emploi.

#### Stockage

Stocker à l'abri du gel.

# Sécurité selon FDS

Corrosion cutanée, Catégorie 1B. Lésions oculaires graves, Catégorie 1. Toxicité aigüe pour le milieu aquatique, Catégorie 1. Toxicité chronique pour le milieu aquatique, Catégorie 2. Peut produire une réaction allergique.

#### Produit biocide TP 2

Substances actives biocides: CHLORURE DE

N-ALKYL(C12-16)-N,N-DIMETHYL-N-BENZYLAMMONIU

M, CAS: 68424-85-1, 51,00g/kg.

# Date limite d'utilisation optimale : 24 mois à compter de la date indiquée dans le numéro de lot présent sur l'emballage.

L'emballage doit être éliminé en tant que déchet dangereux sous l'entière responsabilité du détenteur de ce déchet.

Ne pas jeter les résidus dans les égouts et les cours d'eau. Utilisez les biocides avec précaution. Avant toute utilisation lisez l'étiquette et les informations concernant le produit.

# Formule déposée au centre Antipoison France : + 33(0)1 45 42 59 59 (ORFILA)

Fiche "Ingrédients" disponible sur demande au +33(0)5.55.27.65.27 pour les médecins selon les articles R4624-4 et R4624-9 du code du travail

Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans cette préparation respecte(nt) les critères de biodégradabilité comme définis dans la réglementation (CE) n° 648/2004 relatif aux détergents. Les données prouvant cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des états membres et leur seront fournies à leur demande expresse ou à la demande du producteur de détergents.

Les informations correspondent à l'état actuel de nos connaissances et n'ont d'autre but que de vous renseigner sur nos produits et leurs possibilités d'application. Elles sont données avec objectivité mais n'impliquent aucun engagement de notre part.

02-10-2023 Ind. 4















# Propriétés microbiologiques EYRNET VO

	NORMES		(5)	≣¶C°	SOUCHES
BACTÉRICIDE EN CONDITIONS DE SALETÉ	EN 1276	1%	5 min	20°C	Escherichia coli, Enterococcus hirae, Staphylococcus aureus, Pseudomonas aeruginosa
	EN 1276	1%	5 min	20°C	Listeria monocytogenes, Salmonella typhimurium
	EN 13697	0.5%	15 min	20°C	Enterococcus hirae, Staphylococcus aureus, Pseudomonas aeruginosa
	EN 13697	0.5%	15 min	20°C	Listeria monocytogenes, Salmonella typhimurium
LEVURICIDE EN CONDITIONS DE SALETÉ	EN 1650	1%	15 min	20°C	Candida albicans
	EN13697	1%	15 min	20°C	Candida albicans
FONGICIDE EN CONDITIONS DE SALETÉ	EN 1650	2%	15 min	40°C	Candida albicans, Aspergillus brasiliensis
VIRUCIDE EN CONDITIONS DE SALETÉ	EN 14476 virus enveloppés	3%	5 min	20°C	Virus de la vaccine, Coronavirus humain HCoV-229E

# **\*VIRUS ENVELOPPÉS**

autres souches couvertes par la norme

Virus de la Vaccine
Filoviridae
Flavivirus
Herpesviridae
Virus de l'hépatite B (VHB)
Virus de l'hépatite C (VHC)
Virus de l'hépatite Delta (VHD)
Virus de l'immunodéficience humaine (VIH)
Virus de la leucémie humaine à cellules T (HTLV)
Coronavirus
Paramyxoviridae
Virus de la rubéole
Virus de la rougeole
Virus de la rougeole
Virus de la rgippe
Poxviridae

